



Le Matin

REDACTION & ADMINISTRATION
2-4, Boulevard Poissonnière
1-3-5-7, Faubourg Poissonnière, PARIS (9^e)
TEL. : Gutenberg 5.04-3, 05-3, 05-15, 05-03, 78
Adresse télégraphique : MATIN-PARIS
Les manuscrits non lus ne sont pas rendus.

LE NUMÉRO: DIX CENTIMES
Tarif des abonnements
à Paris 3 fr. 50
France et Colonies 4 fr. 50
Étranger 6 fr. 50
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Agences et correspondants à LONDRES, 160, Queen Victoria Street; NEW-YORK, 40, News York Times; PETROGRAD, ROME, GENÈVE, MADRID, AMSTERDAM, BRUXELLES, etc.

La Publicité est reçue à la "Généralité de Publicité Parisienne, 10, boulevard Poissonnière, Paris.

UNE AFFAIRE FORMIDABLE Bolo a parlé

Il a fait de très importantes révélations sur les informations en cours

ORDRE A ÉTÉ DONNÉ DE SURSEoir A SON EXÉCUTION

On nous a communiqué hier la note suivante :
 Dans la journée de dimanche, M^e Albert Salle, avocat, de Bolo, a fait connaître officiellement au sous-secrétaire d'Etat de la justice militaire, que son client avait des déclarations à faire à la justice.
 En conséquence, le sous-lieutenant Jousset, substitut du rapporteur près le troisième conseil de guerre, s'est immédiatement transporté à la prison de la Santé, accompagné d'un greffier qui a reçu les déclarations du condamné à mort et en a dressé procès-verbal. Ce procès-verbal a été communiqué au capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième conseil de guerre. Ce magistrat a estimé que les déclarations faites par Bolo, intéressant des informations en cours, rendaient des vérifications nécessaires.
 Il a adressé au général Dubail, gouverneur militaire de Paris, un rapport suivi de conclusions conformes du commissaire du gouvernement Mornet, tendant à ce qu'il soit pour le moment sursis à l'exécution de la sentence.
 Ce sursis a été ordonné.

Donc, à l'heure suprême où allait être exécutée la sentence qui le condamnait à mort, Bolo, qui, jusqu'ici, était resté muet sur la plupart des points de ses tractations avec l'ennemi, s'est décidé à parler.
 Quelles sont ces déclarations en articulo mortis ? Quelle est leur importance ? Que font-elles connaître de ce que la justice soupçonnait déjà ?
 Les magistrats militaires sont muets. C'est leur devoir. Mais on sait que ce qu'a dit Bolo — et c'est un commencement — est de la plus haute importance. C'est une affaire considérable qui commence. Avant peu on sera fixé et on saura.
 Le communiqué officiel qui précède donne d'ailleurs une première indication qu'il importe de retenir :

« Le magistrat (le capitaine Bouchardon) a estimé que les déclarations faites par Bolo intéressant des informations en cours rendaient des vérifications nécessaires. »

Voici du moins, dans leurs grandes lignes, les événements qui avaient précédé cet ordre inattendu de sursis à l'exécution de celui dont le président de la République avait rejeté le recours en grâce.

Le recours de Bolo
 Ainsi que nous l'avions annoncé, Bolo, qui, jusqu'alors, s'était refusé à solliciter la clémence du chef de l'Etat, s'était enfin décidé dans la soirée de samedi, sur les instances de son frère, Mgr Bolo, et de son défenseur, M^e Albert Salle, à adresser au président de la République une lettre de recours en grâce.

Cette lettre était la suivante :
 Paris, 6 avril 1918.
 Monsieur le président,
 Non seulement je suis innocent du crime pour lequel on m'a condamné, mais je n'ai jamais fait que rendre service à mon pays. Je ne crois donc pas devoir accepter une exécution injuste ni paraître l'accepter en emettant un moyen quelconque d'en éviter l'accomplissement.
 C'est pourquoi je fais appel à votre pouvoir souverain pour que cette injustice ne soit pas commise.

Enfin, dans la matinée de dimanche, M. Poincaré avait reçu M^e Albert Salle, qui, une dernière fois, était venu plaider la défense suprême de son client.
 Mais, dans la soirée de dimanche, l'agence Havas communiquait la note suivante :

Le président de la République a rejeté le recours en grâce de Bolo.
 Cette décision a été notifiée dans la cour de l'après-midi à M^e Albert Salle, avocat de Bolo, qui, ce matin, s'était rendu à l'Élysée faire appel à la clémence du chef de l'Etat en faveur de son client.
 Il est à prévoir que l'arrêt du conseil de guerre de Paris prononçant la peine de mort contre Bolo recevra avant peu son exécution.

C'était donc le rejet définitif du recours du condamné, dont l'exécution fut immédiatement décidée pour hier matin lundi, à 6 h. 15.
 Les ordres nécessaires furent transmis aux divers services pour qu'à l'heure prescrite la justice suive son cours.
 Il semblait que rien, désormais, ne pouvait retarder pour Bolo l'heure du châtiment.

A la Santé
 Cependant, dans l'après-midi, vers 17 heures, M^e Albert Salle s'était rendu de nouveau à la prison de la Santé et avait eu un nouvel entretien avec son client.
 La conversation dura près d'une demi-heure.
 Lorsqu'elle eut pris fin, M^e Albert Salle se rendit au sous-secrétariat de la justice militaire. Il venait faire connaître à M. Ignace que Bolo désirait faire à la justice de graves révélations.

L'ordre fut aussitôt transmis au lieutenant Jousset, substitut du rapporteur près le 3^e conseil de guerre, de se rendre sur-le-champ à la prison de la Santé en compagnie d'un greffier de la justice militaire et d'y recevoir les déclarations du condamné.
 A 20 heures, le lieutenant Jousset arrivait à la prison de la Santé et faisait part au directeur de la mission dont il était chargé. Quelques instants plus tard, il était chargé d'introduire dans la cellule n° 11, de la 7^e division, où Bolo, après sa condamnation, avait été enfermé.

Bolo, dans un état de prostration extrême, était étendu sur son lit. Il avait refusé son repas du soir.
 — Bolo, dit le lieutenant Jousset, nous avons été prévenus que vous aviez d'importantes déclarations à faire. J'ai été chargé de venir les recueillir.
 — En effet, répondit le condamné qui s'était levé à l'entrée du substitut de M. Bouchardon, j'ai bien des choses à dire que, pour diverses raisons, je n'avais pas voulu révéler jusqu'ici. L'heure est venue de le faire. Je suis prêt à parler.
 Le greffier de M. Jousset s'installa à la table de la cellule et l'audition de Bolo commença.

« A la vérité, ce n'est pas sans un certain scepticisme, sans une certaine méfiance que le lieutenant Jousset était arrivé à la prison. Les révélations de Bolo... Un moyen dilatoire, certainement, pour reculer, dans le châtiment du condamné, l'instant de subir la sentence de son crime.
 Le scepticisme du substitut de M. Bouchardon n'allait pas tarder à se changer en la plus vive des attentions.
 Bref, revenu de ses préventions, le lieutenant Jousset jugea ces révélations d'un intérêt tel qu'un message, porteur d'un mot de l'officier, se rendit sur-le-champ à la direction, puis au sous-secrétariat d'Etat de la justice militaire qui, à son tour, estimait qu'en présence de ces premières déclarations et dans l'expectative de celles qui pouvaient survenir encore, on se trouvait dans l'obligation de surseoir à l'exécution fixée pour le lendemain matin.
 En hâte, on téléphona aux divers services qui devaient assurer l'accomplissement de la sentence du 3^e conseil de guerre. Contre-ordre était donné aux instructions transmises dans le courant de l'après-midi, cependant qu'à la direction de la justice militaire une conférence était tenue, à laquelle assistaient le commandant Bottier, le lieutenant Lacroix et le capitaine Bouchardon.
 Tels furent les événements qui déterminèrent l'autorité militaire à surseoir au châtiment du traître. De quelle durée sera ce sursis ? On ne peut encore le prévoir.
Nouvel interrogatoire et confrontation
 A la suite de ces événements, une nouvelle conférence fut tenue hier matin à la direction de la justice militaire et au parquet du 3^e conseil de guerre entre les officiers de cette direction et les magistrats de ce parquet.
 Longuement, en détail, on prit connaissance du procès-verbal que le greffier du lieutenant Jousset avait dressé, la veille au soir, à la prison de la Santé, de la déposition de Bolo.
 Après quoi, M. Bouchardon décida de procéder immédiatement aux vérifications des faits invoqués par Bolo.
 A 14 h. 30, le lieutenant Jousset, accompagné de son greffier, arrivait de nouveau à la prison de la rue de la Santé et se faisait conduire à la cellule du condamné.
 Depuis la veille, Bolo avait refusé toute nourriture. L'arrivée du magistrat militaire parut lui faire retrouver une partie de son énergie. Et pendant près d'une heure et demie, il reprit la suite de ses révélations que le greffier du lieutenant Jousset enregistrait au fur et à mesure.
 On se récria :
 — J'ai vécu hier des heures poignantes. Le sort de Bolo était réglé... Toutes les dispositions étaient prises en vue de son exécution... quand, tout à coup, vers six heures, un coup de téléphone de M^e Albert Salle, l'éminent défenseur de Bolo... L'audience de toute urgence qu'il sollicite est accordée. Bolo a des révélations graves à faire à la justice. Le capitaine rapporteur du 3^e conseil de guerre, M. Bouchardon, est aussitôt avisé. Le gouverneur militaire de Paris est avisé. On délibère. Le sursis de l'exécution de Bolo est ordonné. Il était moins cinq pour le condamné à mort.
 Des questions sont alors posées au sous-secrétaire d'Etat.
 — C'est, déclare M. Ignace, dans l'intérêt de la justice même que le gouvernement a accordé le sursis à une exécution qui était imminente. En présence de la demande d'un condamné qui ne peut être entendu comme témoin, mais dont les confrontations peuvent apporter aux affaires judiciaires en cours de nouveaux renseignements, nous ne pouvions passer outre. Le fait est sans précédent. On a vu un condamné à mort bénéficier d'un sursis de quelques heures pour pouvoir contracter un mariage en extremis, mais jamais le cas d'un condamné à mort demandant à faire des révélations ne s'était encore produit. Je n'en connais pas dans les annales judiciaires, même à l'époque de la Révolution, où les tribunaux et la guillotine fonctionnaient de façon permanente.
 — M. Ignace poursuit :
 — Bolo a fait des déclarations d'une telle gravité que nous ne pouvions pas, nous ne devions pas les négliger. Ces déclarations doivent être contrôlées et des confrontations s'imposent... Elles auront lieu dans l'intérêt même de la justice et je dirai aussi dans l'intérêt des inculpés en cause...
 — Les déclarations du sous-secrétaire d'Etat ont produit une profonde impression. On se répand dans les courtoisies, disent les députés que nous interrogeons, que Bolo soit fusillé ou non... On nous dit qu'il a des révélations importantes à faire. Qu'il se fasse, qu'il se hâte et surtout que cela ne trahisse pas ! »

LES OPÉRATIONS EN PICARDIE L'artillerie entre violemment en action sur presque tout le front de combat

Il semble que la période d'attente que nous traversons soit sur le point de prendre fin

(Officiel.) 8 avril, 14 heures.
 La nuit a été marquée par des actions d'artillerie violentes, notamment sur la rive gauche de l'Oise. Nos reconnaissances se sont montrées très actives et ont ramené des prisonniers.
 Sur la rive gauche de la Meuse et en Argonne, des coups de main ennemis ont échoué.
 Nuit calme partout ailleurs.
 23 heures.
 Au cours de la journée, la pression de l'ennemi s'est poursuivie au nord de l'Ailette, dans la région de la basse forêt de Coucy.
 Des éléments avancés de nos troupes ont résisté et ralenti la marche de l'ennemi, très supérieur en nombre, en lui infligeant de fortes pertes.
 Sur le front de la Somme et entre Montdidier et Noyon, on ne signale aucune action d'infanterie. Les deux artilleries ont manifesté une active activité.
 Dans les Vosges, un coup de main ennemi a échoué au nord de la Tête-de-Faux. Canonade intermittente sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

(Officiel.) LONDRES, 8 avril, après-midi.
 Au cours de la nuit, nous avons légèrement avancé notre ligne sur la rive sud de la Somme, à l'est de Vaire-sous-Corbis. Au nord de la Somme, près de Neuville-Vitasse, nous avons fait quelques prisonniers et capturé une mitrailleuse.
 L'activité de l'artillerie ennemie a grandi pendant la nuit sur tout le front de bataille britannique.
 Le secteur compris entre Lens et le canal de la Bassée ainsi que la zone est d'Armentières ont été violemment bombardés par obus toxiques.
 Soir.
 En dehors de l'activité de l'artillerie ennemie sur différentes parties du front de bataille et particulièrement dans le voisinage de Bucquoy, il n'y a rien d'intéressant à signaler.

LA BATAILLE DU KAISER

Lorsque nous parlons d'Hindenburg ou de Ludendorff, nous discutons l'hypothèse probable de leur plan et la manière visible de leurs manœuvres. Mais au-dessus de ces techniciens, qui en somme sont des subordonnés, il est un homme responsable de l'effroyable boucherie allemande, et cet homme est celui que les communiqués de Berlin désignent communément sous l'appellation emphatique de « Sa Majesté l'empereur et roi ».
 Car pour nos ennemis la bataille d'Occident n'est pas la bataille d'Hindenburg, mais bien la bataille du kaiser, la bataille de l'empereur.
 Guillaume en personne assista aux hécatombes, et à cette heure nul ne sait s'il n'impose pas à son chef d'état-major général ses vues stratégiques et tactiques.
 Mais voici dans la lutte une nouvelle acmé que l'empereur utilise avec ses conseillers pour discerner le point où dans une ruée suprême les armées germaniques parviendraient enfin à briser les lignes d'acier des alliés.
 A quelle résolution s'arrêtera « le Seigneur de la guerre » ? Jettera-t-il encore ses bataillons d'assaut sur les directions d'Amiens ou se contentera-t-il de tenir sous le feu de ses gros canons et de la ville et ses gares ? Portera-t-il ailleurs l'effort de son matériel humain ?
 Ce qui caractérise la nature de la guerre actuelle, c'est, bien plus que l'usage des armes puissantes et des escadilles aériennes, celui des chemins de fer. Sans les transports rapides à grand rendement, les opérations des masses modernes se limiteraient aux théâtres les plus restreints.
 Cependant les facilités que procurent ces transports ne sauraient être exagérées, et lorsque la moitié des forces dont on dispose sont massées dans le triangle Scarpe-Avre-Oise, devant des adversaires vaincus, tout renversement vers la Champagne, vers la Lorraine, vers l'Alsace du plan d'opérations en cours apparaît invraisemblable. Et la pression exercée hier par les forces du Kronprinz, au nord de l'Ailette, se présente, pour le moment, en fonction des nécessités de la situation générale allemande à l'ouest de l'Oise.
 La bataille impériale doit donc logiquement se poursuivre contre son objectif initial, c'est-à-dire l'armée anglaise, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne changera pas de forme après les regroupements à distances rapprochées auxquels l'ennemi procède entre Ypres et Montdidier.

Commandant de Civrioux
SUR LA RIVE GAUCHE DE L'OISE
 Les Allemands, en grandes forces, ont poursuivi l'occupation de la région que nous avons évacuée volontairement sur la rive gauche de l'Oise, au sud de Chauny, dans la basse forêt de Coucy.
 Dans cette portion de terrain, se trouvent trois villages, Autreville, Pierremandé et Verneuil, les deux premiers bâtis en bordure de la route de Coucy-le-Château à Chauny, le troisième sis au nord-ouest de Coucy. Ces villages, nous ne songions nullement à les conserver. Nos éléments d'arrière-garde, chargés de retarder la progression de l'ennemi et de lui tuer le plus de monde possible, avaient ordre de ne pas s'accrocher obstinément à ces positions, non plus qu'aux marais et aux boqueteaux d'alentour.
 L'ennemi contenu et ralenti s'avance donc sans éprouver nulle part une résistance poussée à fond, occupe Autreville, Pierremandé et Verneuil, et put s'installer, puis que bon lui semblait, dans une région que nous avions jugée trop défavorable pour y résister ou pour y attaquer. Il parvint aussi vers Folembray.
 Ce fut l'action la plus considérable de la journée. En dehors d'elle, on ne peut guère signaler qu'une grande activité de reconnaissances et de vifs combats livrés par les Anglais, à l'est de Vaire-sous-Corbis, et au nord de la Somme, près de Neuville-Vitasse. Ces engagements ont permis à nos alliés de faire des prisonniers et de prendre des mitrailleuses.
 La lutte d'artillerie atteint en maints endroits une vive intensité, notamment sur tout le front de bataille britannique. En outre, les Allemands se livraient à un copieux arrosage, par obus toxiques, du secteur

CONTRE LES GOTHAS

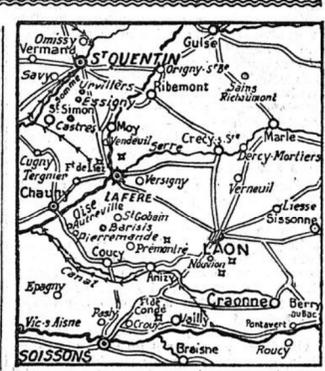
La défense aérienne de la capitale
 La défense de Paris contre les raids de gothas s'organise chaque jour méthodiquement. On a pu s'en rendre compte, lors des dernières tentatives ennemies sur la capitale, par l'intensité du tir des batteries placées dans les environs de Paris. Des mesures nouvelles ont été prises depuis peu, qui achèvent de rassurer la population sur les moyens de protection utilisés à sa défense.
 Les habitants de la région parisienne tout levés peuvent apercevoir, dans la brume matinale, des ballons captifs d'observation. Ces « saucisses » — pour employer le terme poilu — veillent chaque nuit sur le sommeil de Paris, élevées à une certaine hauteur dans le ciel.
 En cas d'alerte, alors que nous avons assurément la défense mobile de la capitale, les « saucisses » constitueront une défense fixe dont l'efficacité est certaine.
 Ainsi Paris, entouré des plus vigilantes mesures de protection, sent sa confiance s'affirmer chaque jour davantage.

LE CANON QUI BOMBARDE PARIS

Lekaiser rend visite à "la grosse Bertha"
 AMSTERDAM, 8 avril. — M. Karl Rosner, correspondant de guerre, écrivant dans le Lokal-Anzeiger, dit que le kaiser a fait l'inspection, le 23 mars, du canon à longue portée qui bombarde Paris.
 Ce canon a plutôt l'apparence d'une énorme grue grise que d'un canon réel. Le projectile met exactement 183 secondes pour atteindre son but (Paris).

L'ACCIDENT DE BERTHA

Le comte Revertera entra ensuite, le 22 et le 23 août 1917, avec le commandant Armand, en pourparlers qui, cependant, comme M. Clemenceau le dit justement, ne donnèrent aucun résultat : les négociations cessèrent là.
 Quant M. Clemenceau prétend que les négociations du comte Revertera et du commandant Armand étaient en cours lors de son entrée en fonctions, cela est exact. Ce n'est qu'en janvier 1918 que le commandant Armand, cette fois sur l'ordre de M. Clemenceau, prit de nouveau contact avec le comte Revertera. Le fil rompu en août 1917 fut donc repris par M. Clemenceau en janvier 1918.
 De ce nouveau contact sortirent les négociations connues par le communiqué officiel du 4 avril 1918. Il est exact que le comte Revertera remit à cette occasion au commandant Armand une proposition dont M. Clemenceau et le général de Castelnau, phrase est qui confirme que le comte Revertera, dans les pourparlers qui eurent lieu en août 1917 avec le commandant Armand, avait eu ordre de constater si on pouvait obtenir du gouvernement français des propositions qui, adressées à l'Autriche-Hongrie, offriraient des bases pour un paix générale et que l'Autriche-Hongrie pourrait faire connaître à ses alliés.
 Les déclarations du comte Czernin dans son discours du 2 avril répondent donc entièrement à la réalité quand il dit :
 « M. Clemenceau, quelque temps avant la



Lens-canal de la Bassée, et de la région est d'Armentières.

On signale dans ces parages de grosses concentrations ennemies.

Ces bombardements seraient-ils le prélude de nouvelles attaques par quoi la ligne de bataille prendrait vers le nord une nouvelle extension ? Et la même question pourrait se poser en ce qui concerne l'autre extrémité du front de combat ou sur la rive gauche de l'Oise dans la région du repli que nous avons exécuté, où le canon fait rage.

La période d'attente continue, mais elle touche à sa fin.

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE LA CAPITALE

La défense de Paris contre les raids de gothas s'organise chaque jour méthodiquement. On a pu s'en rendre compte, lors des dernières tentatives ennemies sur la capitale, par l'intensité du tir des batteries placées dans les environs de Paris. Des mesures nouvelles ont été prises depuis peu, qui achèvent de rassurer la population sur les moyens de protection utilisés à sa défense.

Les habitants de la région parisienne tout levés peuvent apercevoir, dans la brume matinale, des ballons captifs d'observation. Ces « saucisses » — pour employer le terme poilu — veillent chaque nuit sur le sommeil de Paris, élevées à une certaine hauteur dans le ciel.

En cas d'alerte, alors que nous avons assurément la défense mobile de la capitale, les « saucisses » constitueront une défense fixe dont l'efficacité est certaine.

Ainsi Paris, entouré des plus vigilantes mesures de protection, sent sa confiance s'affirmer chaque jour davantage.

LE CANON QUI BOMBARDE PARIS

Lekaiser rend visite à "la grosse Bertha"

AMSTERDAM, 8 avril. — M. Karl Rosner, correspondant de guerre, écrivant dans le Lokal-Anzeiger, dit que le kaiser a fait l'inspection, le 23 mars, du canon à longue portée qui bombarde Paris.

Ce canon a plutôt l'apparence d'une énorme grue grise que d'un canon réel. Le projectile met exactement 183 secondes pour atteindre son but (Paris).

L'ACCIDENT DE BERTHA

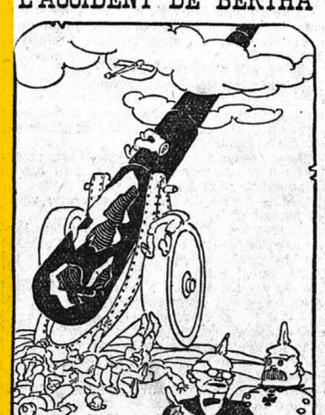
Le comte Revertera entra ensuite, le 22 et le 23 août 1917, avec le commandant Armand, en pourparlers qui, cependant, comme M. Clemenceau le dit justement, ne donnèrent aucun résultat : les négociations cessèrent là.

Quant M. Clemenceau prétend que les négociations du comte Revertera et du commandant Armand étaient en cours lors de son entrée en fonctions, cela est exact. Ce n'est qu'en janvier 1918 que le commandant Armand, cette fois sur l'ordre de M. Clemenceau, prit de nouveau contact avec le comte Revertera. Le fil rompu en août 1917 fut donc repris par M. Clemenceau en janvier 1918.

De ce nouveau contact sortirent les négociations connues par le communiqué officiel du 4 avril 1918. Il est exact que le comte Revertera remit à cette occasion au commandant Armand une proposition dont M. Clemenceau et le général de Castelnau, phrase est qui confirme que le comte Revertera, dans les pourparlers qui eurent lieu en août 1917 avec le commandant Armand, avait eu ordre de constater si on pouvait obtenir du gouvernement français des propositions qui, adressées à l'Autriche-Hongrie, offriraient des bases pour un paix générale et que l'Autriche-Hongrie pourrait faire connaître à ses alliés.

Les déclarations du comte Czernin dans son discours du 2 avril répondent donc entièrement à la réalité quand il dit :

« M. Clemenceau, quelque temps avant la



L'INVENTEUR. — Monsieur le super-colonel, vous pouvez constater combien mon canon est kolossalment puissant : il est aussi terrible par un bout que par l'autre !